

**RAPPORT N°1 : ELECTION DU 9<sup>e</sup> VICE-PRESIDENT**

M. le Président proposera aux membres de l'assemblée de procéder à l'élection du 9<sup>e</sup> Vice-président.

Les délégations qu'il aura en charge sont les suivantes :

- Le Développement numérique du territoire ;
- Le pôle « Ressources et Moyens » et la mutualisation des services ;

Sur proposition du Président,

**Délibération,**

il vous est proposé :

- d'approuver l'élection du 9<sup>e</sup> Vice-président.